



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 24 octobre 2022, à 18h45 au centre communautaire situé au 5350, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RESOLUTION POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS NECESSAIRES A LA MUNICIPALISATION DU DOMAINE DES BOULEAUX
5. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-156 CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA MUNICIPALISATION DU DOMAINE DES BOULEAUX
6. DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU DESROCHERS BRANCHE 1
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

